

FAIRE UN DON EN SOUTIEN A L'INSTITUT DU CERVEAU DEPUIS LA GRANDE-BRETAGNE

Le Transnational Giving Europe

Le TGE (Transnational Giving Europe) est un partenariat de fondations et d'associations européennes. Il permet aux donateurs - particuliers et entreprises - fiscalisés dans l'un des pays partenaires du TGE, de soutenir des organisations caritatives d'autres pays membres, en bénéficiant des avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence (www.transnationalgiving.eu).

L'Institut du Cerveau, agréé par la Fondation de France, peut recevoir des dons issus du TGE. En faisant un don à l'Institut du Cerveau via le **Charities Aid Foundation (CAF)**, les donateurs résidents en Grande Bretagne bénéficient des avantages fiscaux de ce pays.

Procédure pour des dons à partir de £250

1. Informer l'Institut du Cerveau de votre intention de faire un don

- **Molly Goyer Gorman** – Chargée de mécénat International
molly.goyer-gorman@icm-institute.org // (+33) 1 57 27 41 60

2. Prendre contact directement avec la Charities Aid Foundation (CAF) qui vous transmettra toutes les informations pratiques pour faire votre don.

Préciser dans votre mail si vous faites le don en tant qu'individu ou à travers une entreprise.

- **Contact CAF : Andrew Fakley**
tge@cafonline.org

La Charities Aid Foundation vous enverra un formulaire à remplir.

Si vous êtes un contribuable britannique dont le revenu se situe dans la tranche la plus élevée des impôts (Higher rate taxpayer), vous pourrez bénéficier d'avantages fiscaux supplémentaires sur ce don lors de votre prochaine déclaration d'impôt annuelle.

A noter qu'il y a un délai de 4 à 8 semaines pour l'émission d'un reçu fiscal par la CAF.

Des coûts opérationnels de 5 % seront prélevés sur votre don pour le réseau Transnational Giving Europe.